



BILAN DES CSE-C ET CSSCT-C EXTRAORDINAIRES LIÉS AU COVID-19

ORDRE DU JOUR

1. COVID-19
2. Dernière Minute : situation financière à GRDF

DÉCLARATION LIMINAIRE FO GRDF

Depuis le 17 mars 2020, les Français sont confinés.

Cette semaine, la barre des 82 000 cas officiellement confirmés sera franchie en France ainsi que près de 11 000 décès, mettant notre pays au 4^e rang des plus touchés.

C'est un drame national et beaucoup pleurent les disparus, notre entreprise n'étant pas épargnée.

N'oublions pas qu'après avoir martyrisé le personnel soignant dans les manifestations pendant des mois, le gouvernement les porte au nu dorénavant.

N'oublions pas que la décision du confinement généralisé a été prise pour éviter encore plus de malheur et préserver l'essentiel : notre santé.

N'oublions pas que les éléments de protection individuelle n'étaient pas suffisants et garantissaient à peine la priorité donnée aux services médicaux.

Cet état des lieux reste incompréhensible. L'assèchement de la production française et un libéralisme mal intentionné sont des pistes de ce résultat.

N'oublions pas l'implacable mainmise de la finance dans l'équilibre de notre civilisation, de notre économie, sur notre politique, du droit du travail et des conséquences sur nos vies.

Ce séisme viral amène des drames humains et économiques.

N'oublions pas que tous les services publics sont mis à contribution et soumis davantage à l'effort. Ainsi ils sont des acteurs essentiels à la cohésion et la protection de notre Nation. Nous n'avons pas oublié la casse du Code du travail par les réformes EL KHOMRI/MACRON et le projet de réforme des retraites ni le traitement réservé aux manifestants.

Après avoir argumenté depuis trois longues semaines sur la non-nécessité de porter systématiquement un masque, les voilà toutes rames dehors pour faire comprendre le contraire aux Français.

Mardi 7 avril, à Pantin, en Seine Saint-Denis, le chef de l'État accompagné d'une délégation comprenant des ministres a provoqué un attrouplement lors d'un déplacement. Personne ne porte de masques et les règles de distanciation sociale ne sont pas respectées. Bel exemple de nos dirigeants qui critiquent à tout va et amendent quand un Français pointe le bout de son nez dehors.

L'entreprise GRDF a réagi face à cette crise.

FO GRDF a mis en œuvre les leviers et les moyens à sa disposition pour répondre à son obligation de préserver la santé des salariés.

La présentation du Plan de Continuité d'Activité et des différentes fiches réflexes qui en découlent, apportent les orientations et les modes opératoires nécessaires à la protection individuelle et collective des salariés de nos entreprises. La participation des salariés via les remontées a permis d'abonder ces documents.

FO GRDF souligne les échanges de qualité.

FO GRDF a choisi l'accompagnement des salariés dans cette période de confinement et de prioriser la cohésion.

L'investissement important de ces militants se caractérise dans le suivi des salariés ainsi que dans le portage de leurs remontées d'informations.

Bien sûr, tous les salariés des différents services de nos directions contribuent à la réussite du confinement, à l'exercice de leur charge de travail dès lors que les conditions le permettent ainsi qu'à la solidarité.

Certains sont en travail à distance et à domicile.

Le travail à distance (TAD), ici, est un levier indispensable au maintien de l'activité économique de notre entreprise. Les critères actuels d'accès au TAD devront évoluer. Son utilisation devra respecter les équilibres entre la vie familiale et professionnelle et être accordée aux salariés qui en feront la demande.

D'autres salariés sont réservistes et mobilisables.

Nos collègues avec des pathologies identifiées à risques mis en maladie par la médecine du travail doivent impérativement rester chez eux. Les parents gardant les enfants de moins de seize ans sont en arrêt de travail.

La chaîne intervention de sécurité, du manager aux intervenants du terrain continue ses missions de sécurité, de dépannage ainsi que les interventions clientèles. Son rôle est primordial à l'image de l'entreprise. Cela nécessitera une vigilance importante tant morale que financière.

FO GRDF le réclame.

L'état d'urgence sanitaire a induit des ordonnances modifiant le Code du travail et limitant le droit des travailleurs.

FO GRDF ainsi que les salariés consultés comprennent la contribution solidaire demandée dans les prochaines semaines et sont conscients de leurs devoirs.

Cependant, nous nous mobiliserons si nos droits ne sont pas respectés et rétablis après cette crise.

FO GRDF remercie tous les salariés nous permettant d'être soignés, de subvenir à nos besoins vitaux.

Positionnement de FO GRDF durant l'ensemble des réunions :

Depuis le mardi 17 mars à 12h00, nous sommes en confinement généralisé. À l'heure où l'entreprise est mobilisée pour maintenir un service minimum.

FO GRDF a préféré, dans ces circonstances exceptionnelles, ne pas prendre part au droit d'alerte, mais travailler sur la mise en place du Plan de Continuité des Activités (PCA), sous réserve que sa déclinaison locale ne fasse pas l'objet d'interprétations malheureuses dans les différentes unités. Il s'entend que le PCA évolue en fonction de la situation sanitaire du pays.

La priorité pour FO GRDF est la santé et la sécurité des agents qui sont en contact avec la population au risque d'être contaminés, de contaminer leur famille ou de contribuer à la propagation du COVID-19.

Dans ce contexte, FO GRDF confirme sa volonté de travailler à l'amélioration des conditions actuelles de travail de nos collègues (dues à un manque d'anticipation du gouvernement à l'externe) dans un esprit constructif, dans le cadre de nos IRP.

À ce sujet, nous ne pouvons qu'être défavorable à la parution d'un article intitulé «*Chez GRDF, le manque de masques inquiète les salariés*» dans le journal Les Échos véhiculant ainsi une vision unique, fautive et délétère. En cette période, où nos efforts doivent se porter sur la gestion de la crise, il n'est pas concevable pour notre délégation de se lancer dans une campagne anxieuse à l'externe.

Cependant, il est essentiel que l'entreprise puisse continuer à assurer ses missions pendant toute la durée de l'épidémie et pour cela, l'entreprise doit mettre en œuvre toutes les mesures pour assurer la protection des agents.

Bien entendu, FO GRDF veillera à la bonne déclinaison au local des mesures prises au national. Nous suivons aussi avec attention les fiches «*réflexes*», qui peuvent être amenées à évoluer en même temps que la situation sanitaire du pays, tout comme nos revendications.

Si dans la majorité des cas les fiches réflexes sont rédigées et appliquées avec bon sens, nous constatons toutefois, grâce aux remontées de terrain, quelques dysfonctionnements qui peuvent conduire à nuire à la santé et la sécurité des agents.

L'heure n'est pas aux excès de zèle, bien au contraire. Le bon sens, la bienveillance doivent prédominer.

NOUS NE SOMMES PAS DANS UNE SITUATION NORMALE !

C'est donc pour cette raison que vos élus ont retravaillé sur les fiches réflexes, en étroite collaboration avec l'ensemble des Organisations Syndicales et la Direction, comme cela a été salué à plusieurs reprises. Nous restons toutefois dans l'attente du retour de l'inspection du Travail et ses observations sur les mesures prises.

Comme nous souhaitons remplir pleinement notre rôle de garants de la santé des agents, FO GRDF revendique que :

- ne soient présentes sur les sites que les personnes dont la présence est strictement indispensable à la bonne marche du service minimum ;
- tout soit mis en œuvre pour que les agents devant assurer le service minimum se croisent le moins possible, y compris par des modifications d'horaires si celles-ci sont nécessaires ;
- tous les agents sur le terrain soient impérativement dotés de tous les équipements de sécurité tels que masques, gants, gel hydroalcoolique, etc. préconisés dans les fiches réflexes ;
- ces besoins en équipements soient quantifiés et suivis au plus près pour ne pas avoir de défaut d'approvisionnement ;
- pour toutes les interventions nécessitant la présence de plusieurs agents, ceux-ci puissent s'y rendre dans des véhicules séparés. Par exemple, pour les interventions dans les quartiers sensibles ou les chantiers ;
- le lien social avec les agents confinés ou en travail à distance soit maintenu ;
- la situation particulière des agents en travail à distance soit prise en compte et que les managers soient sensibilisés et bienveillants pendant cette période. Nous ne sommes pas en télétravail ordinaire ;
- lors du premier contact journalier avec l'agent, le manager s'assure de l'état de santé de celui-ci ;
- toutes les bonnes pratiques d'échanges mises en place au national, telles que les points réguliers d'informations aux organisations syndicales sur la crise sanitaire et l'organisation, soient déclinées au local via les CSSCT-E.

Les représentants FO GRDF veilleront à la bonne déclinaison en région des mesures prises au national.

DERNIÈRE MINUTE : SITUATION FINANCIÈRE À GRDF

Engie a annoncé mercredi dernier, qu'il ne proposerait finalement pas de dividende au titre de 2019 et qu'il suspendait ses objectifs pour 2020 en raison des incertitudes liées à la pandémie de coronavirus, et ce sous la pression des syndicats dont Force Ouvrière.

Très actif dans les services, Engie prévoyait auparavant un dividende de 0,80 euro par action pour 2019 (en hausse de 7 %) et visait pour 2020 un résultat net du groupe compris entre 2,7 et 2,9 milliards d'euros.

Ce qui permettra à notre maison mère d'économiser 1,9 milliard d'euros en tout.

À noter aussi qu'Engie, a pris le parti de prendre soin de ses clients, en procédant à l'annulation de 2 mois d'abonnement sur leur facture d'énergie.

Mais qu'en est-il de ses filiales ?

Et bien, Engie ne semble pas aussi « souple » avec celles-ci. Puisqu'à GRDF, le ton a été donné lors du CSE-C du 9 avril dernier, par son Président de séance. Ce dernier annonçant une réunion spécifique sur les conséquences financières de cette pandémie.

À l'heure où l'on parle de changer le monde, d'imaginer un monde meilleur basé sur l'humain et l'écologie, il semblerait que les vieux démons réapparaissent plus vite que prévu, sous la forme d'une note de cadrage sur les congés, mais le spectre du chômage partiel semble pointer le bout de son nez.

Vos représentant(e)s CSE-C



Sandrine Mas (Titulaire)
07 87 06 77 73
sandrine.mas@grdf.fr



Pierre FAVEERE (Titulaire)
06 45 43 24 69
pierre.faveere@grdf.fr



François Moyne (RS)
06 58 82 67 51
francois.moyne@grdf.fr

Dans toute la France, vos représentants FO GRDF n'hésitent pas à interpellier les Directions lorsque vous nous faites part de vos difficultés.

MÊME CONFINÉS, VOS REPRÉSENTANTS FO RESTENT À VOTRE ÉCOUTE

Très attachés à maintenir le lien social, vos représentants FO Énergie et Mines restent accessibles par téléphone, par mail, par Skype. Plus que jamais, nous sommes présents pour vous accompagner sur toutes les questions en lien avec cette pandémie et vos activités professionnelles.

Surtout, préservez votre santé et soyez très vigilants dans toutes les situations de votre vie professionnelle ou personnelle. Prenez soin de vous et de vos proches.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade